



Problèmes avec mon auto-école

Par **camilla12**, le **14/04/2008** à **12:38**

Bonjour,

Je me suis inscrite en octobre 2006 dans une auto-école, et j'ai payé la totalité du forfait à l'inscription, comprenant 20h de conduite. Je n'ai pas signé de contrat avec l'auto-école (ignorant que c'était obligatoire), j'ai juste obtenu un reçu pour mon paiement.

J'ai obtenu mon code en mai 2007 (mon dossier a été déposé à la préfecture en avril), j'ai enchaîné avec 10h de conduite puis arrêté, car l'auto-école annulait sans arrêt mes heures de conduite.

Cette auto-école a changé de propriétaire fin 2007.

J'ai repris des heures de conduite en 2008 (afin d'arriver aux 20h payées), mais désormais mon auto-école réclame 195 euros pour la réactualisation de mon dossier, arguant que celle-ci aurait dû être effectuée il y a déjà un an, et que le prix du forfait de base a désormais augmenté avec le changement de propriétaire.

Sachant que je souhaite récupérer mon dossier et quitter cette auto-école, dois-je payer cette somme? Puis-je récupérer directement mon dossier en préfecture?

Merci d'avance